



La recherche publique française et ses Établissements Publics Scientifiques et Technologiques

Institution	Chercheurs permanents / enseignants chercheurs	Proportion de chercheuses / enseignantes chercheuses
Ens. sup.	53 098	32,9%
CNRS	11 606	31,1%
INSERM	2 161	48,8%
INRA	1 825	39%
IRD	672	22,8%
INRIA	445	15,5%
INRETS	153	33,3%
CEMAGREF	88	21,6%
INED	59	54,2%
LCPC	118	17,8%
l'ensemble	70 225	33%

Discipline	Chercheurs permanents / enseignants chercheurs	Proportion de chercheuses / enseignantes chercheuses
Mathématiques	3 778	20,4%
Physique	4 171	19,6%
Chimie	4 856	31,3%
Sciences pr l'ingénieur	3 859	17,6%
STIC	7 593	19,4%
Sciences de l'univers	2 936	24,7%
Sciences de la vie	12 306	42,1%
Médecine	7 060	27,2%
Sciences sociales	10 020	36,1%
Sciences humaines	13 647	47,5%
L'ensemble	70 225	33%

Source : Coopérative de l'observatoire des sciences et des techniques, 2006



La recherche publique française et ses

Établissements Publics Scientifiques et Technologiques



EPST	Secteurs Disciplinaires	Permanents 31/12/2005	Dont chercheurs	Dont ingé et techn	Chiffres 2002
CNRS	Recherche pluridisciplinaire	25834	11 606	14 228	26550
INRA	Recherche agronomique	8557	1 825	6 732	8633
INSERM	Santé et recherche médicale	4872	2 161	2 711	5162
IRD	Recherche pour le développement	1425	672	753	1654
INRIA	Recherche informatique et en automatique	991	445	546	992
CEMAGREF	Ingénierie de l'agriculture et de l'environnement	675	88	587	616
LCPC	Géotechnique, ouvrages d'art, génie civil et urbain	564	118	446	574
INRETS	Transports et sécurité	394	153	241	423
INED	Etudes démographiques	150	59	91	168
Total		43462	17127	26 335	44772

Source : Coopérative de l'observatoire des sciences et des techniques, 2006



Recrute chaque année environ 1 500 personnes ...

- 570 chargé-e-s ou directeur-e-s de recherche
- 460 post-doc
- 300 ingénieur-e-s d'études ou de recherche
- 450 contractuels (chercheur associé, convention de recherche...)



... sous différents statuts



- Fonctionnaire : recrutement sur concours national quelque soit la nationalité
- Contractuel : recrutement auprès d'un laboratoire quelque soit la nationalité



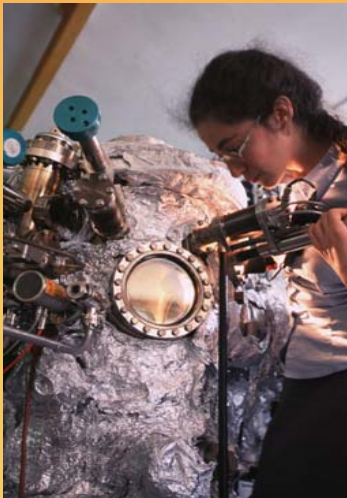
Le Métier de Chercheur-e : Missions et Disciplines

Les principales missions du chercheur sont ...

- ↳ la production scientifique
- ↳ la valorisation des résultats
- ↳ la diffusion de l'information scientifique
- ↳ la formation par la recherche



... et s'appliquent à l'ensemble des disciplines scientifiques



Sciences de la vie
Sciences et technologies de l'informat^o et de la communicat^o
Sciences physiques et mathématiques
Sciences de l'ingénieur
Sciences de l'univers
Sciences chimiques
Sciences humaines et sociales



Le Métier d'Ingénieur-e : Missions et Champs de compétences



Les ingénieurs accompagnent les chercheurs dans leurs activités de recherche.

Ils définissent les caractéristiques techniques de projets scientifiques, les conduisent de la conception à la réalisation et en pilotent l'instrumentation quelque soit le domaine d'application (biologie, astrophysique, ...).

Ils construisent des prototypes, des appareillages originaux dans plusieurs champ de compétences :

- (A) Sciences du vivant
- (B) Sciences chimiques et sciences des matériaux
- (C) Sciences de l'ingénieur et instrumentation
- (D) Sciences humaines et sociales
- (E) Informatique et calcul scientifique

* il existe aussi des métiers qui contribuent au fonctionnement global des infrastructures et du dispositif de recherche (F/G/H)



Procédures d'embauche

- ↳ Étude de dossier de candidature - dont CV - et audition devant un jury
- ↳ Recrutement sur thématique ou projet pour les chercheur-e-s, sur emploi type pour les ingénieur-e-s et sur profils pour les post-docs et contractuels
- ↳ Aucune condition de nationalité
- ↳ Affectation en automne
- ↳ Publication des offres d'emploi sur
cnrs.fr / cemagref.fr / inra.fr / inrets.fr / inserm.fr / inria.fr



Les Concours Chercheur-e-s

en moyenne 25 candidatures pour 1 poste

Conditions pour concourir :



	Diplômes	Expérience	Candidature
Chargé de recherche 2ème classe	doctorat (ou titres ou travaux équivalents)		
Chargé de recherche 1ère classe		2 à 4 ans	max 3**
Directeur de recherche 2ème classe		8 ans ou 3 ans si déjà CR1	
Directeur de recherche 1ère classe		12 ans	

*** 4 si candidat 2 fois admissible*



Les Concours Ingénieur-e-s en moyenne 40 candidatures pour 1 poste

Conditions de diplômes :



	Diplômes
Ingénieur d'études	Diplôme d'ingénieur, M2 professionnel, M2 recherche, licence...ou équivalent ou qualification professionnelle équivalente
Ingénieur de recherche	Doctorat, agrégation, diplôme d'ingénieur de grande école ... ou équivalent ou qualification professionnelle équivalente

Accueils Sous Contrats Temporaires

Objectif du recrutement :

- Disposer de spécialistes dans des domaines stratégiques ou en émergence pour la réalisation de certains projets, l'exécution de contrats de collaboration de recherche.

Profil des candidats :

- Chercheur ou ingénieur
- Jeune ou confirmé
- Français ou étranger



Condition pour postuler :

- Diplôme ou qualification professionnelle correspondant au niveau de l'emploi
- Conditions particulières selon le type de contrat

Durée :

- De 6 mois à 3 ans



Les post docs

Objectif du recrutement :

- Permettre à des jeunes docteurs d'acquérir une expérience complémentaire de recherche de haut niveau

Conditions pour postuler :

- Être titulaire d'une thèse de doctorat ou équivalent (unique condition à l'INSERM)
- Ne pas avoir exercé antérieurement une activité de recherche au sein du laboratoire d'accueil
- Être âgé de moins de 40 ans

Durée :

- 1 an à 2 ans (non renouvelable au CNRS, à l'INRA et à l'INRIA)





La rémunération

Les personnes ayant une expérience professionnelle antérieure bénéficient d'une reconstitution de carrière.

Chercheur-e-s

Ingénieur-e-s

Salaires annuels
hors primes

CR : de 25 000€ à 46 000€
DR : de 36 000€ à 73 000€

IE : de 20 000€ à 44 000€
IR : de 23 000€ à 46 000€



Post doc :

30 000€ annuel

Contractuels :

selon le type de contrat, la qualification et l'expérience



Les compléments de rémunération

Des dispositifs de valorisation qui permettent de :

- ↳ Percevoir une partie des gains financiers liés à l'exploitation d'une découverte scientifique
- ↳ Apporter ses compétences à une entreprise existante : rémunération jusqu'à 70 000€ par an + possibilité de souscrire au capital de l'entreprise à hauteur de 15%
- ↳ Créer une entreprise pour valoriser les résultats scientifiques

Un cumul d'activités qui donne la possibilité de :

Cumuler son activité de recherche avec une activité d'enseignant ou de consultant, dans la limite de 20% du temps :

- ↳ sans plafond de rémunération pour un cumul dans le secteur privé
- ↳ avec un plafond de 100% du revenu net pour un cumul dans le public



La mobilité

- Une grande diversité de métiers au sein des organismes eux-mêmes, offre aux personnels des possibilités de mobilité thématique, fonctionnelle ou géographique.
- Il est aussi possible d'envisager des mobilités temporaires ou définitives entre établissements ou vers l'université ou encore vers la R&D privée
- Des procédures avec affichage des postes, des thématiques et des laboratoires d'accueil sont mises en place pour faciliter ces mobilités (site web internes, européens,...)
- L'accompagnement par les services RH et certaines compensations financières peuvent aider ces types de projets professionnels



En terme de formation, de nombreuses actions

- Pour accompagner les priorités scientifiques, l'évolution des métiers, les parcours de carrière, les projets professionnels et personnels...
- Organisées sous forme d'écoles thématiques rassemblant les scientifiques du domaine, d'ateliers pluridisciplinaires, de stages plus traditionnels, ...

En matière de politique sociale, de nombreux dispositifs

- Hygiène et sécurité
- Médecine de prévention
- Prêts financiers
- ...

Pour en savoir plus ...



<http://www.cnrs.fr>



<http://www.cemagref.fr>



<http://www.inra.fr>



<http://www.inrets.fr>

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

<http://www.inserm.fr>



<http://www.inria.fr>